



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E32910

VALABLE JUSQU'AU 04/10/2024

ÉDITÉ LE 19/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/07/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS

Siret : 483 475 893 00010

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 41 5434 OJ-

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 4292400004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 4292400004

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MENUISERIE DUHAMEL

VOIE DE BEAUCOURT
80134 HANGEST EN SANTERRE

Téléphone : 03 22 94 34 65

Fax : 03 22 94 38 40

Portable :

Site Internet :

E-mail : menuiserie.duhamel@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DUHAMEL DAVID GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	05/10/2021
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	05/10/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	05/10/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/10/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/10/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	05/10/2021
o Isolation des combles perdus	05/10/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.